

ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIE : VERS LA SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE



OBJECTIF

LA PÉPITE EN CHIFFRES

GAZ NATUREL

209 MEMBRES

167 GWh/an

8 MILLIONS D'€
TTC D'ACHAT
PAR AN

ÉLECTRICITÉ

80 MEMBRES

101 GWh/an

17 MILLIONS D'€
TTC D'ACHAT
PAR AN

RESSOURCES NÉCESSAIRES

L'équipe-projet associe **la direction de l'achat public du Département du Puy-de-Dôme (1/2 ETP)** et **un CEP expert de l'Aduhme, mobilisé à 40%** de son temps sur cette démarche collective. Le poste CEP est financé en grande partie par **les adhésions des collectivités à l'Aduhme**.

Le Département met quant à lui à disposition gracieusement ses moyens.

L'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie a été engagée dès 1996, avec l'adoption d'une 1^{ère} directive européenne concernant l'électricité, suivie en 1998 d'une nouvelle directive sur le gaz naturel. Elles ont été transposées progressivement en droit français.

- Depuis le 01/01/2015, les achats de gaz naturel ont été progressivement mis en concurrence ;
- Depuis le 01/01/2016, les achats d'électricité ont été à leur tour mis en concurrence par étape.

Le Département du Puy-de-Dôme, avec l'appui technique de l'Aduhme, en lien direct avec les territoires dans le cadre du CEP, a choisi dès 2014 de structurer des groupements d'achats afin d'aider les acheteurs publics à faire face à ces nouvelles obligations.

DESCRIPTIF

L'équipe-projet, combinant expertise technique, connaissance des besoins et ressource juridique, met en œuvre depuis 2014 des procédures d'accords-cadres, en lien permanent avec les membres.

Les achats d'énergie sont très spécifiques : nombreux prestataires potentiels, marchés très volatils, mises en concurrence régulières, cadres réglementaires fortement évolutifs, bordereaux des prix unitaires (BPU) très détaillés, etc.

Les objectifs prioritaires de ces démarches sont clairs : sécuriser les marchés, garantir la lisibilité des consultations pour développer une vraie concurrence entre les fournisseurs, optimiser les coûts pour les membres et mettre en place un partenariat constructif avec les attributaires.

L'achat d'électricité à Haute Valeur Environnementale et de gaz vert ou biométhane sont également intégrés aux démarches.

Le groupement d'achat pour le gaz naturel regroupe la quasi-totalité des communes et EPCI du département, ainsi que les collègues, le SDIS et certains bailleurs.

Le groupement d'achat d'électricité s'est quant à lui structuré parallèlement à celui porté par le Syndicat d'énergie, SIEG 63 - Territoire d'énergie Puy-de-Dôme.

CONTACT

Aude LENOIR
a.lenoir@aduhme.org

en partenariat avec **Le Département du Puy-de-Dôme, structure coordonnatrice**

